

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

Document déposé
à l'assemblée générale
Le 9 juin 2011

Préparé par André Bilodeau, directeur

3115, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec) J3Y 4J2

Téléphone : (450) 676-8940 Télécopieur : (450) 676-7696

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2011.....	3
3. L'ACCOMPAGNEMENT AU <i>RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI</i>	8
4. STATISTIQUES DU 1 ^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011.....	10
4.1. Portrait des demandes.....	10
4.2. Statut des accompagnements.....	11
4.3. Évaluation des appels reçus.....	14

1. INTRODUCTION

UN PEU D'HISTOIRE

Le Réseau d'Habitations Chez Soi est un organisme sans but lucratif qui a été légalement constitué le 20 janvier 2000.

L'organisme est issu de la table de concertation sur l'habitat des personnes ayant des problèmes de santé mentale de la sous-région de Longueuil. Cette table s'était penchée sur la piètre qualité des conditions d'habitation des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Cette clientèle fragilisée et économiquement très pauvre se retrouvait dans des appartements délabrés et trop souvent au-dessus de leur capacité financière. Ce qui entraînait des conséquences très néfastes où certains devaient faire des choix entre payer leur loyer trop élevé ou manger sainement. Bref, les personnes se retrouvaient dans des conditions d'extrême pauvreté en plus de ne pas avoir accès à tout le support communautaire nécessaire.

C'est donc en réponse à cette situation dramatique que le Réseau d'Habitations Chez Soi est né.

Pour la mise en place de ce projet, la Direction de l'organisation des services à la clientèle, de feu la Régie, accordait un premier financement récurrent à l'organisme en lui confiant par le fait même le **mandat*** suivant :

- **Promouvoir le logement social pour la clientèle (mettre à la disposition de cette dernière des logements de qualité à prix modique)**
- **Accompagner les usagers : s'assurer que ces derniers aient accès aux services requis, le cas échéant, offrir de l'accompagnement aux personnes qui ne désirent pas avoir un suivi spécifique tel que le suivi intensif ou le suivi communautaire**
- **Acquérir un ou des immeubles à mettre à la disposition des usagers en besoin**

L'organisme a donc, pendant plus de quatre ans, été financé principalement à l'intérieur du « Programme d'intervention, de réadaptation et de réinsertion sociale avec hébergement en santé mentale ».

De plus, les attentes de notre bailleur de fonds tel que stipulé lors des versements, précisaient un objectif à atteindre, soit, « Développement du soutien au logement en partenariat avec le centre hospitalier Pierre-Boucher et l'hôpital Charles-Lemoyne ».

Bien entendu, depuis six ans, un transfert de notre financement en appui à notre mission globale a été effectué vers le programme de soutien aux organismes communautaires (P.S.O.C.).

En 2004, un autre événement heureux est venu consolider notre organisme, soit l'acquisition de notre siège social grâce à un financement fédéral via le programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) visant principalement à lutter contre l'itinérance.

C'est donc, riche de cette histoire, que s'exercent depuis plus de dix ans les activités et services reliés à notre mission.

* Extrait du document : Maison Chez Lise. Le point sur le dossier, les stratégies d'action 18 avril 2001
Direction de l'organisation des services à la clientèle RRSSM.

NOTRE MISSION

L'organisme doit **par différents moyens et opportunités**, permettre à **des personnes** ayant des problèmes de santé mentale de vivre dans un **habitat adéquat et sécuritaire** en plus d'**avoir accès à un soutien approprié** pour améliorer leur qualité de vie.

Notre mission étant la fondation sur laquelle nous avons bâti et développé nos services, il est bon de mentionner notre philosophie ainsi que notre culture organisationnelle qui s'y rattachent.

DIFFÉRENTS MOYENS ET OPPORTUNITÉS...

Au Réseau d'Habitations Chez Soi, nous croyons qu'il existe différentes façons de poursuivre la mission de l'organisme et d'atteindre nos buts. Nous faisons donc preuve de créativité afin de trouver des moyens originaux qui répondent aux nombreux besoins de la communauté : des habitats plus adéquats, des propriétaires sensibilisés, des locataires mieux informés, une communauté plus accueillante.

DES PERSONNES...

Un autre point majeur qui guide nos actions quotidiennes, c'est que pour nous, bien au-delà des problèmes de santé mentale, se retrouve une personne citoyenne à part entière. Cette philosophie de départ nous amène à travailler sur le terrain avec différents acteurs de notre communauté. Ce que certains appellent de l'intersectorialité et que nous nommons de la diversité communautaire. Notre approche vise tout autant le travail avec la communauté : l'intégration sociale des personnes que nous accompagnons dans la communauté afin que celle-ci accepte les personnes ayant une problématique en santé mentale. Bref, tout un défi...

Nous affirmons par le fait même, haut et fort, que le droit au logement adéquat dans une communauté adéquate est un droit fondamental pour tous les citoyens. Il y a là une responsabilité sociale importante.

Nous affirmons également qu'un habitat adéquat est un déterminant majeur de la santé physique et mentale. Il y a là une responsabilité majeure du réseau de la santé et des services sociaux.

Voilà donc les grandes lignes historiques et philosophiques qui ont guidé et qui guideront les actions et le développement du Réseau d'Habitations Chez Soi.

Nous vous invitons à les conserver précieusement en mémoire lors de la lecture de notre rapport d'activités 2010-2011.

André Bilodeau
Directeur

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS AU 31 MARS 2011

À nous de choisir...

Je débute l'écriture de notre rapport d'activités au lendemain du débat des chefs, débat dont l'objectif, semble-t-il, est de permettre à la population de faire un choix éclairé aux prochaines élections. Un choix qui, bien entendu, aura des conséquences sur notre futur en confiant le pouvoir à un parti plutôt qu'à un autre. C'est donc sur ce fond des notions de choix et de pouvoir que je débute ce rapport d'activités. Bien entendu, vous constaterez dès le départ que c'est de par le pouvoir que j'ai, en tant que directeur, que je peux me permettre de faire ce premier choix des mots que je vous livre. Voici donc la première question que je soulève : Peut-on réellement parler de choix lorsque les personnes n'ont que très peu de pouvoir sur les options? Vous savez que la très grande majorité des personnes que nous accompagnons vivent dans une très grande pauvreté. Cette situation les oblige à faire des « pseudo-choix » entre se nourrir convenablement ou se loger tout court. Bref, alors qu'actuellement je fais le choix des mots que j'utilise, eux doivent faire « le choix des maux » : Un logement trop souvent minable ou bien une alimentation pas toujours très digérable. Voilà un exemple de ce qu'on ose appeler des choix. Nous avons beau dire et croire en l'importance de la responsabilité individuelle, ainsi qu'aux notions d'appropriation du pouvoir et de l'autonomie vers le rétablissement, encore faut-il que les structures sociales et organisationnelles puissent réellement permettre aux individus d'exercer ses notions fondamentales.

La question qui se pose maintenant à nous comme organisme communautaire est de savoir si cette année nous avons contribué à la mise en place de conditions gagnantes pour que les personnes que nous accompagnons puissent, cette année et/ou un jour, faire de réels choix de vie et de processus de rétablissement ou tout simplement de mieux-être. Bref, avons-nous respecté nos objectifs de transformation sociale? Dit autrement, avons-nous lutté contre la pauvreté et les problèmes sociaux ou bien n'avons-nous que géré la pauvreté et les problèmes sociaux? Ma perception est que oui nous avons lutté, un peu... et géré beaucoup... Bref, on peut faire mieux avec nos ressources actuelles et surtout, on pourrait faire beaucoup plus avec un gouvernement et des dirigeants vraiment décidés à soutenir les plus démunis. Là encore, nous revenons à des questions de choix de politique sociale, et j'entends déjà la symphonie dominante nous répondre que malheureusement, compte tenu de l'état lamentable de nos finances publiques, nous n'avons pas le pouvoir de faire mieux pour nos pauvres personnes démunies, fragilisées, âgées ou dans la rue. Mais on félicite les organismes communautaires pour leur bon travail, bla bla bla... Effectivement, vous constaterez à la lecture de notre rapport d'activités l'ampleur du travail accompli. Ceci étant dit, je crois qu'au-delà de la gestion des conséquences négatives découlant des choix faits par nos gouvernements, nous avons une responsabilité comme organismes communautaires dont une des valeurs fondamentales vise la transformation sociale, d'agir sur les causes de l'appauvrissement, de dénoncer les injustices et d'informer la population qu'il existe des alternatives aux choix politiques et fiscaux. Il est faux de prétendre qu'actuellement au Québec et au Canada il est impossible de se doter d'outils fiscaux et financiers capables de réellement lutter contre la pauvreté. (Voir : www.nonauxhaussees.org)

Je vous invite donc, chers lecteurs, à prendre le temps de consulter ces études. De notre côté, comme organisme communautaire, après constatation que nous aurions pu faire mieux à ce niveau, nous nous engageons publiquement à mettre en œuvre des actions visant à augmenter notre contribution aux efforts nécessaires visant une réelle lutte aux causes de l'appauvrissement en participant à la diffusion des études proposant d'autres façons de faire, d'autres choix possibles.

Rappelons-nous notre mission qui dit que notre organisme doit par différents moyens et opportunités, permettre à des personnes ayant des problèmes de santé mentale de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire, en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie. On arrive rapidement à la conclusion qu'avec un revenu décent et adéquat, les choix de logements sont beaucoup plus faciles. De plus, avec des politiques sociales solides, l'accès à du soutien approprié devient encore une fois beaucoup plus facile. À nous d'être à la hauteur du défi collectif qui nous attend.

André Bilodeau
Directeur

Survol statistique

Cette année, nous avons reçu **415 demandes** qui après analyse ont mené à **246 nouveaux accompagnements** faits avec **234 demandeurs différents**, soit **135 femmes** et **99 hommes**.

Il faut aussi y ajouter les **125 personnes** dont les dossiers étaient actifs au début de l'année. Nous avons donc accompagné et supporté plus de **371 personnes, avec leurs proches et enfants**, dans une démarche visant la recherche ou le maintien dans un habitat adéquat.

Ces **371 accompagnements** ont mené à **166 déménagements** dans des habitats plus adéquats au cours de l'année 2010-2011. Signalons également qu'au 1^{er} avril 2011, **112 dossiers** demeurent actifs.

Un autre point très positif à soulever, c'est le fait que parmi ces personnes, **3 ont eu accès à un HLM et 6 à différentes formes d'habitations communautaires**.

Il est également intéressant de mentionner que les personnes nous ont été référées par plus de **51 organismes et établissements** heureux de pouvoir bénéficier de notre expertise. Ce qui confirme l'importance de notre travail en partenariat avec un réseau intersectoriel que nous avons su bâtir et maintenir.

Un autre point important à signaler, c'est que plus de **173 personnes étaient sans domicile fixe** au moment de la demande, dont une bonne partie hospitalisée en psychiatrie et en attente d'un endroit pour habiter. **Ce qui confirme que notre organisme est au cœur même de la prévention et de la lutte contre l'itinérance. Sans compter le rôle crucial que nous assumons qui consiste à sortir des personnes d'hospitalisation coûteuse lorsque la seule raison d'y demeurer est le fait que la personne n'a plus d'endroit pour habiter suite à une hospitalisation plus ou moins longue.**

Une autre donnée très parlante quant à l'importance du travail accompli par notre organisme, c'est le nombre d'interventions faites. Nous avons effectué plus de **7889 interventions** cette année, soit **7270 téléphoniques** et **619 en personne**.

En conclusion de ce survol statistique et en regard de tout le travail accompli, il faut se rappeler que grâce à notre financement non récurrent IPLI qui nous permet de maintenir deux intervenantes en poste, nous avons réussi à offrir un niveau de service et de présence très adéquat dans l'agglomération de Longueuil, mais malheureusement insuffisant dans le reste de notre territoire. Bref, nous avons toujours un besoin pressant de consolidation de notre financement SOC de base. Nous ré-interpellons encore une fois l'agence et réaffirmons que tous ont le droit d'avoir accès à des logements adéquats, et qu'il est de la responsabilité du réseau de la santé d'assurer l'accès à un soutien approprié sur l'ensemble de notre territoire.

Revenons maintenant à nos priorités 2010-2011, de façon à bien situer l'avancement de différents aspects reliés à celles-ci.

□ **PROMOTION DU LOGEMENT SOCIAL, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE**

➤ **Poursuite des efforts visant le développement de projets de logements sociaux**

Le développement du logement social est tributaire de trois paliers du gouvernement : le fédéral, le provincial et le municipal.

Au niveau fédéral et provincial, c'est par le biais de notre participation au FRAPRU, au Réseau Solidarité Itinérance du Québec ainsi qu'à certaines activités du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, que nos efforts ont été faits.

Au niveau municipal, nous avons continué d'être actif dans les concertations locales via la Table des sans domicile fixe ainsi qu'au Comité de mobilisation populaire pour le droit au logement. Nous avons également suivi de près l'avancement de la mise en action du plan de développement social et communautaire de Longueuil, lequel contient des éléments favorables au développement. Nous avons aussi suivi et constaté que l'Office Municipal d'Habitation de Longueuil poursuit ses efforts de développement à la vitesse des possibilités offertes par les programmes existants. Par ailleurs cette année, compte tenu de l'ampleur du projet de reconstruction des immeubles du bord de l'eau, l'Office Municipal a dû freiner le développement de nouveaux projets.

□ **CONSOLIDATION DU FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DE L'ORGANISME DANS LE BUT D'ASSURER UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUX BESOINS**

➤ **Représentations auprès de l'agence et des CSSS**

Encore une fois cette année, nos efforts se sont appuyés sur les pressions faites au national via la Coalition des TROC ainsi qu'au local via la TROC-M. Bien entendu, les effets de la crise financière de l'an passé continuent de mettre le gouvernement en mode coupure, plutôt qu'en mode réinvestissement. Nous avons donc entendu parler beaucoup plus de coupures que de rehaussement. Bref, une invitation à revoir nos stratégies collectives en misant plus sur le maintien des acquis sociaux que sur le développement.

➤ **Recherche des différentes subventions et programmes offerts**

Malgré notre très grande vigilance et recherche, aucune opportunité de financement potentiel en lien avec notre mission n'a été identifiée. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne sommes pas à l'ère de la création de généreux programmes sociaux de financement potentiel...

Que voulez-vous, certains n'ont pas encore compris qu'investir dans le communautaire c'est payant autant socialement qu'économiquement.

❑ **CONSOLIDATION DU SUPPORT SOCIAL POUR LES PERSONNES AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE**

➤ **Poursuite du projet de lutte contre l'itinérance IPLI**

Cette année, c'est **194 demandes d'accompagnement** qui ont été acceptées et faites. Ces accompagnements ont mené à la relocalisation de **142 accompagnés**. Nous utilisons le terme « accompagné » parce qu'il inclut plus de **402 personnes** dans les faits. C'est-à-dire que nous y retrouvons **138 personnes seules, 45 familles monoparentales, 7 familles biparentales** et également **4 couples**. Encore une fois, ce fut donc un travail colossal effectué par nos intervenantes.

Pour réussir ces accompagnements, c'est plus de **4869 interventions** diverses qui ont été effectuées, allant de la recherche et la visite de logements, l'accompagnement vers des banques alimentaires, la recherche de meubles, la gestion de crise, la signature de baux, etc. Voilà donc, en quelques mots, le portrait des multiples services offerts aux personnes dans ce projet. On y constate rapidement que la lutte contre l'itinérance va bien au-delà du simple fait de trouver un logement, et ce n'est là qu'une partie de la réalité.

➤ **Participation aux travaux visant la mise en place des réseaux locaux en santé mentale adulte des CSSS de notre territoire dans le but de s'assurer que l'accès à des logements adéquats fait partie des préoccupations**

Cette année, les travaux se sont faits en comité. Nous avons par le fait même participé au comité visant la mise en place de deux guichets d'accès pour les CSSS Champlain et Pierre-Boucher. Après avoir établi un formulaire commun de référence vers le guichet, le comité a ciblé des acteurs communautaires pour démarrer un projet pilote. Bref, une ouverture partielle de façon à tester la machine. Il faut également mentionner que malgré la bonne volonté de tous les acteurs, les limites d'accès sont rapidement confrontées aux manques de ressources pouvant accueillir de nouvelles références.

➤ **Participation à différentes tables de concertation**

Cette année, nous avons continué de participer à la **Table Santé Mentale** de notre territoire qui est en pleine effervescence. Ce lieu devient de plus en plus actif sur la scène locale. Bref, une belle évolution.

Nous avons également poursuivi notre participation à la **Table Itinérance Rive-Sud**. Ce lieu nous a permis un travail de collaboration très directe avec nos principaux partenaires communautaires de façon à améliorer le soutien et la fluidité entre nos ressources. De plus, les membres ont été des acteurs fondamentaux pour assurer la poursuite du programme IPLI. Cette concertation a aussi donné lieu à des rencontres entre les intervenants des différentes ressources, ce qui a eu un impact positif sur le travail de collaboration inter-organismes. En lien également avec cette table, nous avons aussi participé à des rencontres et mobilisations du **Réseau Solidarité Itinérance du Québec**.

Nous avons poursuivi cette année notre implication sur le conseil d'administration de la **CDC Longueuil** qui, rappelons-le, à un rôle fondamental dans le développement social et communautaire de l'agglomération de Longueuil. Plusieurs enjeux y ont été traités, que ce soit le suivi de la mise en application du plan de développement social et communautaire, les impacts de la venue des fondations privées dans le volet social, la mise en marche des projets cliniques, la venue des CRE, RUI et compagnie, la participation citoyenne, etc., etc., etc.... Bref, beaucoup de boulot et d'informations précieuses et pertinentes à notre mission.

Nous sommes aussi demeurés actifs à la **Table d'entraide de Saint-Hubert**, une concertation multisectorielle locale où s'y retrouvent différents partenaires offrant des services aux personnes que nous accompagnons.

Bien entendu, nous sommes demeurés membres actifs de la **TROC-M** et du **FRAPRU** et avons participé à différentes rencontres de ces deux regroupements.

Voilà, pour l'essentiel, notre année en terme de partenariat intersectoriel et d'action communautaire dans le but d'assurer un filet de services essentiels pour le maintien harmonieux dans la communauté des personnes accompagnées par notre organisme.

□ CONCLUSION

Dans un premier temps, je tiens à remercier toute notre équipe de travail ainsi que les membres du conseil d'administration qui, de par leur engagement, ont permis à notre organisme de se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les personnes nous demandant un soutien. Encore cette année, nous avons humblement contribué à favoriser un mieux-être dans le cadre de notre mission chez de nombreuses personnes vivant des situations extrêmement difficiles et complexes. Ce travail précieux et essentiel ne doit toutefois pas nous empêcher de travailler également à lutter contre les causes premières générant toute cette détresse et ses situations complexes. Je crois qu'à ce niveau, nous pouvons faire mieux malgré nos ressources financières et humaines limitées. Le mouvement communautaire affirme haut et fort être un acteur de transformation sociale, alors soyons à la hauteur du défi.

Milles merci encore une fois à vous qui nous avez fait confiance, les personnes utilisatrices, l'équipe de travail, le conseil d'administration, nos partenaires et nos bailleurs de fonds.

Merci,

André Bilodeau
Directeur

3. L'accompagnement au *Réseau d'Habitations Chez Soi*

Demeurer dans un habitat adéquat est un droit légitime pour quiconque. Aussi, faut-il prendre les bons moyens pour y accéder.

Pour les personnes vivant des problèmes de santé mentale, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* est un outil important dans la quête d'un habitat adéquat. La mission de l'organisme étant de permettre à ces gens de vivre dans un habitat adéquat et sécuritaire en plus d'avoir accès à un soutien approprié pour améliorer leur qualité de vie, il va sans dire que les différentes actions sont posées en ce sens au sein de l'organisme.

L'évaluation et l'analyse des besoins de la personne

L'activité principale de l'équipe est l'accompagnement des personnes dans leur démarche de recherche d'un habitat adéquat. Référées entre autres par les organismes du milieu, les hôpitaux, l'OMH de Longueuil, les CLSC ou encore par des pairs, ces personnes connaissent diverses situations : sans domicile fixe, évincée d'un logement, habitant une ressource de type familiale ou une maison de chambre, à l'hôpital depuis 3 mois, etc. Toutes ont leurs petites histoires.

Et toutes aspirent à un habitat adéquat. Ce sera parfois un nouveau logement, une chambre, une chambre et pension ou un logement partagé. Pourquoi pas le même logement? La première tâche de l'intervenante sera de bien cerner les besoins de la personne en matière d'habitat. Il faudra tenir compte de son budget, de ses possibilités, de son degré d'autonomie, de ses ressources. Il faudra aussi considérer ses préférences, ses désirs.

L'intervenante fera alors l'évaluation et l'analyse de la situation afin d'aider la personne dans sa démarche vers un chez-soi adéquat.

L'éducation

Dans un objectif d'appropriation du pouvoir, l'approche des intervenantes auprès des personnes accompagnées se veut éducative. Par exemple, dès la première rencontre, des sujets tels la crise du logement et le coût des loyers sont abordés. L'accompagnement devient ici un moyen efficace pour mieux connaître le contexte. Durant l'entrevue, la personne a l'occasion de discuter de ses expériences antérieures, et peut ainsi prendre conscience de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, auparavant. À son tour, l'intervenante donne les conseils importants pour les appels, la visite de logements, en s'appuyant d'outils pratiques. Bien préparé, le futur locataire est donc moins démuni lors de ses prochaines visites. Dans une même approche d'appropriation du pouvoir, la personne est encouragée à effectuer des recherches et à en faire part à l'intervenante.

De plus, un loyer devant faire partie du budget, l'intervenante voit avec la personne qu'elle accompagne les capacités de payer de celle-ci. C'est alors l'occasion de mesurer l'aisance de fonctionner avec un budget, aussi simple soit-il. L'occasion aussi d'en enseigner les simples rudiments.

L'éducation populaire ne se termine pas ici puisqu'au cours de l'accompagnement tout se prête à ce type d'activité : les relations avec le propriétaire et les voisins, l'entretien du logement, les règlements...

Cette approche aura pour effet d'engager la personne dans sa démarche.

La visite des habitats adéquats

Trouver un chez-soi adéquat est le but ultime de la démarche. Lors de l'évaluation de la demande, la personne aura pris le temps de bien exprimer ses besoins et ses préférences. Ainsi, la recherche sera orientée en fonction de cette réflexion. La présence de l'intervenante lors des visites, selon les témoignages, donne plus d'assurance et aide à bien cerner tous les détails de l'habitat visité. Le lien avec le locateur s'avère plus facile pour certains. On apprécie bien sûr l'aspect pratique : l'accès à un transport. Pour plusieurs personnes, les distances devenant des obstacles insurmontables, ce support technique est remarqué. Quelques personnes quant à elles, manifestent le désir d'effectuer seules leurs visites. L'accompagnement s'adapte donc aux besoins et au degré d'autonomie de la personne.

Si le soutien de l'intervenante est apprécié lors des visites, il l'est d'autant plus lorsque vient le moment de la signature du bail.

La recherche des différents habitats

La recherche s'effectue de multiples façons. Celle orientée vers le marché privé consiste tout d'abord à faire un tri parmi les petites annonces des hebdomadaires de la région. Les quartiers sont aussi régulièrement visités afin d'y dénicher les annonces « À louer ». Les autres habitats (appartements ou chambres et pensions) proviennent d'édifices appartenant à quelques propriétaires collaborateurs qui ont compris les avantages à travailler avec un organisme comme le *Réseau d'Habitations Chez Soi*.

Quant aux autres habitats, il y a aussi le logement social. Chaque personne est effectivement accompagnée vers l'Office municipal d'habitation. Elle peut ainsi y faire sa demande de HLM. L'accès à quelques projets d'habitation ayant émergé depuis quelques années permet une plus grande variété d'habitats.

Le suivi pour un maintien harmonieux en logement

Accéder à un habitat adéquat est l'objectif. Y demeurer c'est le défi. Voilà pourquoi l'accompagnement ne se termine pas lorsque le logement est trouvé. Le mandat de l'organisme est aussi de s'assurer que la personne connaîtra une expérience positive. Dès la première rencontre, l'intervenante a remis à la personne un bottin de ressources dans lequel se retrouvent les coordonnées des organismes nécessaires à un bien-être : dépannage alimentaire, meubles usagés, groupes d'entraide, CLSC, centre de crise, etc. On verra fréquemment l'intervenante aller présenter un organisme à une personne dans le besoin.

L'intervenante adapte son support à chaque personne. L'évaluation permet habituellement de mesurer si l'une d'elles nécessite un suivi communautaire. La référence est alors effectuée.

Sans être un suivi intensif, la personne a la possibilité de rester en contact avec l'intervenante et l'organisme. Ainsi pour des questions ou des besoins ponctuels en matière de logement, le *Réseau d'Habitations Chez Soi* devient la référence pour les personnes qui ont un jour été accompagnées.

*Texte préparé par Manon Blanchard, ancienne intervenante au Réseau d'Habitations Chez Soi

Réseau d'Habitations Chez Soi

4. Statistiques du 1er avril 2010 au 31 mars 2011

4.1 Portrait des demandes

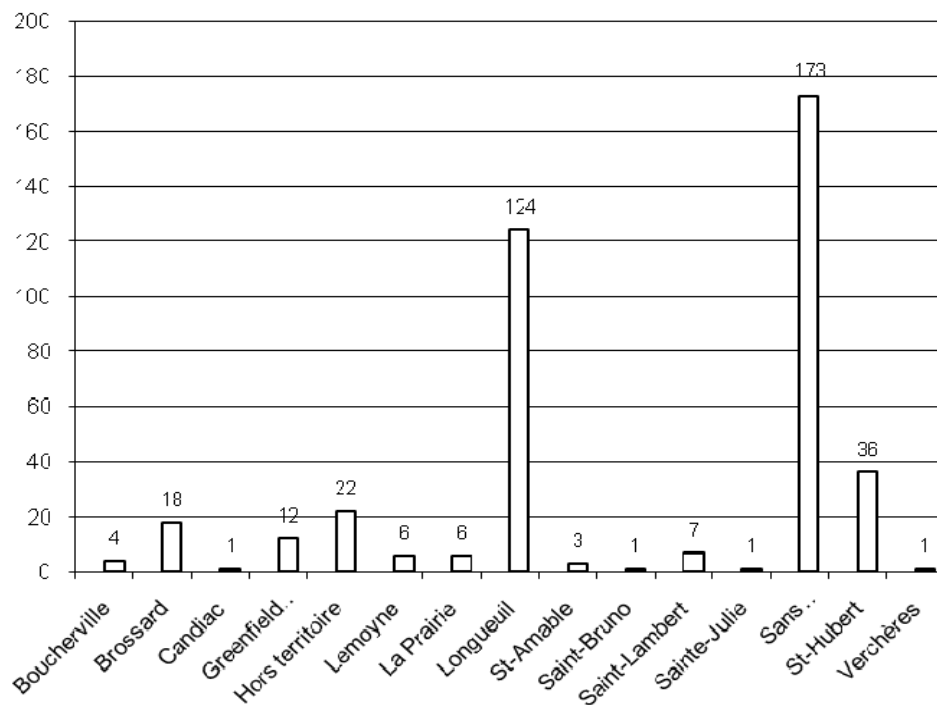
Parmi les 415 demandes, nous avons effectué 246 nouveaux accompagnements avec 234 personnes soit 135 femmes et 99 hommes

Un des objectifs principaux de ce portrait est d'identifier notre rayonnement territorial ainsi que la concentration des besoins dans certains secteurs.

Âge et statut des nouveaux accompagnements

18 - 24 :	25	Seul :	173
25 - 34 :	59	Monoparental :	55
35 - 44 :	40	Famille :	12
45 - 54 :	82	En couple :	6
55 - 64 :	30		
65 et + :	10		

Lieu de résidence des individus au moment de la demande



N.B.: La différence entre le nombre de demandes et les accompagnements s'explique par diverses raisons. Certaines personnes ont réussi à trouver un logement avant l'évaluation, d'autres ont été dirigées vers différentes solutions potentielles visant le maintien ou une relocalisation, et d'autres n'ont pas donné suite à leur demande.

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2011

4.2 STATUT DES ACCOMPAGNEMENTS

Définitions :

Actifs en recherche : La personne accompagnée est supportée dans la recherche d'un habitat adéquat. Exemple : Logement plus grand, plus petit, de meilleure qualité ou encore dans un quartier répondant mieux à ses besoins.

Actifs en suivi : La personne reçoit le soutien de nos intervenant(e)s de façon à assurer un maintien harmonieux en logement ou encore à éviter la perte de son logement en intervenant auprès de son propriétaire. Ce soutien se fait en collaboration avec les intervenant(e)s gravitant autour de la personne lorsque celle-ci a déjà un suivi dans la communauté, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dossier en suspens : L'accompagnement, c'est-à-dire la recherche ou le suivi, peut être suspendu pour diverses raisons. (perte de contact, hospitalisation à long terme, etc.)

Dossier fermé : Nous utilisons ce terme principalement lorsque la personne est bien établie dans son nouvel environnement et que le soutien de notre équipe n'est plus requis, soit parce que la personne fait preuve d'une bonne autonomie ou encore parce qu'elle a un suivi d'un autre service. Il arrive occasionnellement que le dossier soit fermé suite à une perte de contact à long terme avec la personne.

ACCOMPAGNEMENTS

DOSSIERS ACTIFS TOTAUX	ACTIFS EN RECHERCHE	ACTIFS EN SUIVI	DOSSIERS EN SUSPENS	DOSSIERS FERMÉS
90	29	61	22	259

N.B. Au 1^{er} avril 2010, nous avons débuté l'année avec 125 dossiers :

- 27 en recherche
- 73 en suivi
- 25 en suspens

Logements trouvés 1 avril 2010 au 31 mars 2011
166

Type de logement trouvé													
Privé									Communautaire				
Chambre	Maison	1½	2½	3½	4½	5½	6½	Chambre et pension	HLM	SUPERVISÉ	PSL	COOP	
18	3	8	32	47	30	11	1	7	3	6			

Références

SOURCES	NOMBRE
Accès (L')	10
ACEF (L')	
Agente d'aide sociale	1
Ancien dossier	77
Au second lieu	1
Alternative Centregens Brossard	1
Collectif de défense des droits de la Montérégie	2
CAB Boucherville	1
Carrefour Jeunesse Emploi Lemoyne	2
Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Hubert	3
Carrefour pour elle	11
Centre Jeunesse de la Montérégie	3
Clinique Labonté	
C.L.S.C. Longueuil Ouest	12
C.L.S.C. Saint-Hubert	5
C.L.S.C. Samuel de Champlain	19
C.L.S.C. Napierville	1
C.L.S.C. Simonne Monet Chartrand	11
C.L.S.C. des Seigneuries	3
CRDI	1
Député	3
École Lemoyne d'Iberville	3
Emploi Québec	
Entraide Chez Nous	2
Espoir – Suivi	14
Espoir – S.I.S.M.	4
Hôpital Pierre-Boucher	8
Hôpital Charles-Lemoyne	36
L'Antre-Temps	1
L'Abri de la Rive-Sud	5
La Casa Bernard-Hubert	2
La Croisée de Longueuil	2
L'Égide	1
Le Troc	1
Le Relais	5
Le Virage	4
L'Entre-Deux	1
Macadam Sud	9
Maison de la paix	2
Maison la Virevolte	2
Maison Vivre	1
Maison Williams	3
Maison Simonne Monet Chartrand	1
Maison Élisabeth Bergeron	4

Références (suite)

Maison Jacques-Ferron	1
Pavillon Marguerite de Champlain	23
Pair	21
Paroisse Saint-Hubert	1
Publicité	5
Office Municipal d'Habitation de Longueuil	32
Régie du logement	1
Repas du passant	3
SEMO	1
Sicom	5

Total : 371

RÉSEAU D'HABITATIONS CHEZ SOI

Statistiques au 31 mars 2011

4.3 ÉVALUATION DES APPELS REÇUS

DATE	TOTAUX	SEXE		RAISON DE L'APPEL			
		F	M	SERVICES			
				Information	Demande	Suivi	Divers
Avril	342	181	161	35	37	263	7
Mai	393	232	161	44	31	306	12
Juin	406	257	149	33	34	322	17
Juillet	192	138	54	9	15	164	4
Août	312	192	120	36	37	230	9
Septembre	328	233	95	34	34	250	10
Octobre	286	203	83	33	24	216	13
Novembre	325	194	131	20	35	259	11
Décembre	175	108	67	16	20	138	1
Janvier	353	217	136	29	57	263	4
Février	432	246	186	23	49	352	8
Mars	444	279	165	45	42	337	20
CUMULATIF	3988	2480	1508	357	415	3100	116

L'évaluation de nos appels reçus nous permet d'avoir un portrait organisationnel global de ce pour quoi les gens nous contactent.

On y constate 357 appels pour des informations concernant nos services, mais également, les services existant sur le territoire. Ces appels d'informations deviennent parfois de véritables interventions d'urgence auprès de personnes désespérées de trouver une solution à leur problème de logement. Heureusement, les informations données ainsi que les pistes de solution présentées réussissent parfois à dénouer les impasses dans lesquelles se retrouvent ces personnes. Bref, bien que non compilés comme des demandes, cela mène souvent à des solutions à leur problème de logement. Ce qui confirme notre rôle au niveau de l'info-référence des différents services nécessaires au maintien dans la communauté.

NOS AFFILIATIONS

- ❑ Association Québécoise pour la réadaptation psychosociale (**A.Q.R.P.**)
- ❑ Association Canadienne pour la santé mentale (Filiale de Montréal) (**A.C.S.M.-Montréal**)
- ❑ Corporation de développement communautaire de Longueuil (**C.D.C. Longueuil**)
- ❑ Front d'action populaire en réaménagement urbain (**F.R.A.P.R.U.**)
- ❑ Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (**T.R.O.C.-M.**)
- ❑ Regroupement des partenaires communautaires pour le développement de logements sociaux à Longueuil
- ❑ Table Itinérance Rive-Sud
- ❑ Table d'Entraide de Saint-Hubert
- ❑ Table de concertation en santé mentale
- ❑ Réseau Solidarité Itinérance du Québec